

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre}
NIVRELET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques; Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — — — — Express.
3 — 47 — — — — — matin, Express-Poste.
9 — 4 — — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — — — — — matin, Omnibus.
6 — 23 — — — — — soir, Omnibus.
9 — 28 — — — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 2 minut. matin, March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — — — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — — — — — 7 50
L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

L'ensemble des dépêches du jour montre que le mouvement de retraite et de concentration des Autrichiens se prononce de plus en plus. On sait déjà qu'à la suite du combat de Montebello, le corps du général Stadion avait repassé le Pô. Aujourd'hui, nous apprenons que le général Giulai a reporté son quartier-général de Mortara à Garlasco, c'est-à-dire à moitié route de Mortara et de Pavie. C'est donc sur Pavie que se concentre le gros des forces autrichiennes.

Tout-à-fait au nord, le général Garibaldi a pénétré audacieusement en Lombardie et a occupé Varese, entre le lac Majeur et le lac de Como. A son approche, la garnison autrichienne de Como s'est repliée sur Milan.

D'après nos correspondances particulières de l'armée d'Italie, on pensait généralement que l'armée française, à peu près au complet, pourrait se porter en avant vers le 25 mai.

Nous avons déjà signalé l'in vraisemblance des dépêches qui mentionnaient l'arrivée de François-Joseph à Milan et à Pavie à la date du 20. Les journaux de Vienne ne faisaient prévoir ce départ que pour le lundi 23 ou le mardi 24, et rien n'indique encore qu'il ait eu lieu à cette dernière date.

La situation du cabinet anglais paraît de plus en plus incertaine. On assure que l'entente est aujourd'hui complète entre lord Palmerston et lord John Russel. Si ce bruit se confirme, on peut dire que les jours du cabinet Derby sont comptés.

Il règne en ce moment une certaine émotion en Belgique.

On sait que le ministère actuel a proposé une loi sur les fondations charitables, dont le but essentiel est d'empêcher les testateurs ou donateurs de confier la gestion et l'emploi de leurs legs à des administrateurs spéciaux.

Cette loi, déjà votée par la chambre des représentants, est soumise, depuis quelques jours, aux délibérations du sénat, où la discussion est très-vive. Une proposition d'ajournement, présentée samedi

dernier par MM. le prince de Ligne, Spitaels et Dorlodot, a été très-vivement combattue par M. Rogier, ministre de l'intérieur. Nous ne connaissons pas encore le résultat de la délibération.

L'armée française n'a fait encore aucun mouvement offensif; le quartier-général de l'Empereur est toujours à Alexandrie, bien qu'un de nos correspondants nous annonce sa prochaine translation à Tortone.

Garibaldi doit être en ce moment aux prises avec un corps autrichien commandé par le général Urban. Il paraît que Garibaldi aurait été obligé de se fortifier dans Varese, sur la route de Come. Les habitants font cause commune avec lui.

Une dépêche prétend que le général Niel, venant de Bielle, se serait mis en marche pour appuyer les troupes de Garibaldi.

Le roi de Saxe vient d'ouvrir la session des chambres législatives. Nous ne connaissons encore le discours de Sa Majesté saxonne que par une analyse trop incomplète pour être publiée.

D'après une lettre de Munich, la mission du général prussien d'Alvensleben aurait surtout pour but de décider le gouvernement bavarois à ne rien entreprendre en dehors de la Diète, si ce n'est au moment où le gouvernement prussien le jugerait nécessaire.

Cette mission était accompagnée d'un programme de la politique prussienne, et d'un exposé des intentions de la Prusse, pour la sauvegarde des intérêts allemands. On aurait aussi indiqué que la Prusse ne se laisserait, dans aucun cas, forcer la main par les Etats de l'Allemagne centrale.

Le meeting tenu à Londres, sous la présidence du lord-maire, a porté ses fruits. Le lord-maire étant allé lui-même, à la tête d'une députation de la cité de Londres, porter à lord Derby la résolution du meeting, a reçu de la bouche du premier ministre l'assurance formelle que la neutralité serait maintenue.

Nous n'en avons jamais douté; mais nous ne sommes pas fâchés d'ailleurs que l'opinion de la cité

de Londres soit venue corroborer et fortifier les convictions du noble lord.

On annonce que la Porte-Ottomane s'est enfin décidée à reconnaître la double élection du prince Couza. — Auguste Vito. (Le Pays.)

LES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT AUX TUILERIES.

Une cérémonie touchante et nationale a réuni jeudi, aux Tuileries, les Grands Corps de l'Etat, qui, avant de terminer leurs travaux annuels, avaient exprimé le désir de saluer l'Impératrice et le Prince Impérial, la sécurité du présent, l'espoir de l'avenir.

A une heure précise, les Grands Corps attendaient, le Sénat dans la salle du Trône, le Corps-Législatif dans le salon d'Apollon, le Conseil d'Etat dans le salon Blanc.

L'Impératrice est entrée dans chaque salle au milieu des acclamations les plus chaleureuses, tenant le Prince Impérial par la main, accompagnée du prince Jérôme, des ministres, des chambellans et des dames d'honneur. Le jeune Prince, vêtu de blanc, ses jolis cheveux blonds naturellement bouclés, souriait ou saluait de sa petite main.

Sa Majesté a été successivement harangnée par M. Troplong, président du Sénat; par M. de Morny, président du Corps-Législatif; et par M. Baroche, président du Conseil d'Etat. L'Impératrice a répondu à ces trois discours avec émotion, dignité et énergie.

La scène a été surtout émouvante dans la salle occupée par le Corps-Législatif.

Tous les passages du discours de M. de Morny qui faisaient allusion aux sentiments du pays pour l'Empereur, pour sa noble compagnie et pour le jeune Prince, étaient vivement acclamés; et l'Impératrice s'associait visiblement aux impressions de l'assemblée.

La réponse de l'Impératrice, prononcée avec une émotion et une énergie indicibles, a transporté l'assemblée et a été couverte d'acclamations.

Le prince Jérôme prenant ensuite le jeune Prince dans ses bras vénérables, l'a présenté à l'assemblée;

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Quatrième Partie.

(Suite.)

II. — BÉNÉDICT ARNAUD A ALEXIS D'ORBAN.

AOÛT.

Cher Vicomte,

Quelle douloureuse impression m'a causée votre lettre! Ce n'était pas assez des inquiétudes de mon esprit, toujours porté à s'exagérer le mal; j'ai vu que ce tourment d'une pensée condamnée à se creuser elle-même dans l'ennui de la solitude, n'atteignait pas la réalité. Ainsi, lorsque, de retour à ma Thébaïde, je repassais dans mon souvenir ce que j'avais aperçu à la hâte; lorsque je mesurais à travers la distance, les catastrophes qui pouvaient survenir encore, je n'allais pas au-delà de ce qui est.

Oh! mon cœur est déchiré.

Une ardente sympathie m'emporte vers cette ville si proche où je vous ai laissé, où j'ai laissé tant d'affections; je voudrais m'élancer; je m'accuse d'inertie, de lâcheté... Je fais quelques pas et je m'arrête. Ma promesse me cloue à cette place. J'ai juré de ne plus revenir; j'en ai fait le serment entre vos mains, et si je manquais à ce vœu sacré, je deviendrais indigne de votre amitié, indigne même d'une souffrance qui fait à la fois mon désespoir et ma consolation.

Votre lettre m'appelle et mon serment me retient. Mon esprit est fixé à Aix, et il faut que mon misérable corps soit prisonnier à Chambéry!

Oh! s'il était possible que l'âme, dégagée de son enveloppe matérielle, reçût de son créateur la faveur immense de voltiger, invisible et libre, autour des êtres chéris, je voudrais mourir, mourir tout de suite...

Elle souffre donc ainsi! Elle dépense donc ses dernières forces dans le vertige et l'enivrement des fêtes! Elle se pare donc pour tomber bientôt peut-être au sein de son triomphe! C'est horrible, empêchez cela. Bon Alexis, montrez-vous donc dévoué, ami courageux. Je sais qu'il est difficile de faire entendre la vérité, de combattre des goûts, des habitudes. Cependant ayez cette force. Courez, ne perdez pas de temps, exhortez M. de Montglars à sortir de son système passif, conjurez la marquise de se ménager; s'il est nécessaire, commandez-le lui; parlez, priez, ne négligez rien! Puisque vous entrevoyez le

danger, votre devoir est d'apporter le remède. Par pitié! empêchez la marquise d'aller encore à ce bal!

Déjà, au Casino, j'avais jugé son état et j'avais frémi. Pourtant, je me faisais illusion: la marquise était si belle! sa grâce était si parfaite! son sourire si rayonnant.

Huit jours ont suffi pour accélérer les progrès de la souffrance. Mon Dieu! si c'était ma faute! Si la marquise avait connu, ne fût-ce que par des mots voilés, la lutte terrible qui a eu lieu chez vous?

Oui, c'est moi, c'est moi misérable qui ai apporté un trouble nouveau à cette noble existence, moi qui n'ai pas su contenir mes desirs, moi qui n'ai connu de l'amitié que son côté d'égoïsme! Oh! je me déteste!

Une lettre, cher Alexis, vite une lettre qui me rassure.

J'ai lu avec attendrissement tout ce que vous m'avez dit de M^{lles} Emma et Louise. Quels anges sur la terre! La vertu ne pouvait emprunter des traits plus beaux et plus touchants. Votre sœur a entrepris une tâche dont le succès me semble comme à vous impossible. Ne négligez pas cependant de m'apprendre si elle obtient quelques progrès: Dieu a réservé à ses saints le don des miracles.

...Comment! la marquise vit ainsi sur un lit de repos pâle, inerte, en proie à la fièvre!... Est-ce qu'on n'appellera pas les meilleurs médecins de Paris? Il faut absolument que vous agissiez. Ferez-vous moins pour le salut de M^{lles} de Montglars que ne fait M^{lre} Louise pour l'intelligence d'Alphonse de Lagrange?

et aussitôt les députés se sont précipités vers l'enfant, se disputant ses petites mains, qu'ils couvraient de baisers.

L'Impératrice assistait à cette scène, émue jusqu'aux larmes; et les assistants, qui ne cachaient pas les leurs, se communiquaient, par de chaudes poignées de main, l'émotion générale, trop profonde pour qu'il fût possible de l'exprimer.

Les témoins de cette scène n'oublieront jamais ce qu'elle a eu d'effusion et de grandeur. Elle restera dans leur esprit comme un nouveau gage d'alliance entre les représentants de la France et la dynastie du glorieux Empereur qu'elle s'est donnée. (Le Pays.) A. GRANIER DE CASSAGNAC.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Berne, 25 mai, 6 heures 15 minutes du soir. — On mande de Lugano que Garibaldi, qui manque de canons, se barricade dans Varese avec 6,000 hommes. Les Autrichiens sont près de Varese; ils ont de l'artillerie. Le combat est commencé. — Havas.

Le Pays publie la lettre suivante qui lui est adressée de l'armée d'Italie.

Tortone, 21 mai.

Mon cher ami,

Je ne m'attendais pas à vous parler sitôt d'une affaire militaire. Ne vous étonnez pas si vous lisez des versions qui diffèrent de celle-ci. Il vous semble, sans doute, que rien n'est plus facile que d'avoir des renseignements exacts quand on se trouve sur les lieux; c'est une erreur. A moins d'avoir assisté du haut d'un observatoire à une affaire et d'en avoir bien compris le sens et la portée, il est presque impossible d'en être fixé invariablement sur tous les détails. Cinq ou six versions ont déjà circulé sur celle-ci, et j'ai de bonnes raisons pour croire que je ne m'écarte pas de la vérité en vous communiquant la mienne.

Hier donc, vers une heure de l'après-midi, on fort détachement de l'armée autrichienne, que l'on évaluait à 15,000, chiffre qui fut plus tard vérifié, s'avança de Stradella vers Casteggio, dans le but de reprendre nos cantonnements. Nos troupes, ne s'attendant pas à cette agression, étaient occupées à leurs travaux journaliers, et ne se gardaient que par des postes d'observation établis, il est vrai, dans des parties élevées, d'où ils pouvaient voir à distance; mais je vous ai déjà dit que le pays est tellement couvert d'arbres, qu'il est impossible que la vue s'étende au loin.

Autant que possible donc, nos postes se gardaient. Les tirailleurs autrichiens s'avancèrent cachés dans les blés, dans les vignes, et dès qu'ils furent aperçus, l'ordre fut donné d'aller à leur rencontre. Trois régiments les plus rapprochés et un bataillon de chasseurs à pied se portèrent en avant, et l'engagement ne tarda pas à être général. Jusqu'au moment où les deux parties furent assez rapprochées pour s'aborder, les tirailleurs des deux côtés échangèrent des coups de fusil, mais bientôt nos soldats coururent à la baïonnette, se mêlant aux troupes ennemies que l'impétuosité de cette attaque ébranla. Le terrain était difficile, coupé de vignes élevées, supportées par des perches perpendiculaires qui en supportaient d'autres.

Dans certains points, il était impossible de traverser ces obstacles; il fallait les tourner, et pen-

dant ce temps, de leurs positions, les Autrichiens faisaient sur nos troupes un feu des plus nourris. A quelque distance, le village de Montebello était occupé par l'ennemi, qui y maintenait ses réserves.

La position dominante de ce village leur donnait un avantage réel, surtout au milieu des embarras du terrain si difficile à parcourir. Pendant ce temps, le bataillon de chasseurs à pied faisait un mouvement tournant après lequel on put aborder franchement à la baïonnette les Autrichiens, qui reculèrent sous cette vigoureuse attaque.

Il ne m'est pas possible encore de vous donner des détails. Je ne vous donne que le sommaire. Je verrai aujourd'hui le terrain et suivrai tous les mouvements, toutes les combinaisons de cette petite, mais brillante affaire. On s'accorde à reconnaître que nos soldats ne pouvaient pas déployer plus d'entrain, plus de vigueur que dans cette circonstance; ils ont été hardis et impétueux et ont établi d'un seul coup la mesure de leur puissance. Un colonel autrichien fait prisonnier disait: — Il n'est pas vrai que 5,000 Français nous aient ainsi maltraités: ils étaient plus nombreux.

Je comprends son hésitation à croire à une aussi grande faiblesse numérique, et le succès s'explique par l'ardeur de nos soldats; ils se sont conduits comme l'eussent fait de vieilles troupes familiarisées avec les ruses de guerre. Jugez-en par ce fait. La cavalerie autrichienne, croyant pouvoir charger sur la grande route où se trouvaient massées nos troupes, s'élança à fond de train; mais notre infanterie, au lieu de subir le choc, se jeta dans les fossés qui bordent la route, et laissa passer l'avalanche; puis elle fit un feu roulant sur les cavaliers qui, pris sur leurs derrières, n'eurent plus de résistance à faire et se constituèrent prisonniers.

En somme, c'est une affaire qui fait le plus grand honneur aux régiments engagés. Quoique composés d'éléments jeunes, ils ont établi là leur réputation, et il restera toujours à leur honneur d'avoir si glorieusement commencé la campagne. Nous avons eu, il est vrai, beaucoup de pertes: nos morts et blessés ne sont pas moins de 600, et parmi les premiers nous avons à regretter le général Beuret, les commandants Duchet et Lacretelle, et cinq ou six officiers supérieurs blessés.

La cavalerie piémontaise du colonel de Sonnaz se comporta dignement; elle eut beaucoup à souffrir. Le colonel Morelli, commandant la cavalerie Monterrat, fut mortellement blessé.

Le succès d'une affaire reste évidemment à celui qui demeure maître du terrain: nous avons chassé l'ennemi de sa position de Montebello, et nous avons fait 200 prisonniers; parmi lesquels beaucoup de blessés, qui déjà ont été recueillis et sont partis avec les nôtres. Un soldat me disait que parmi ces prisonniers, beaucoup avaient été recueillis sur le terrain que les troupes venaient de parcourir en poussant l'ennemi à la baïonnette; des soldats autrichiens se cachaient dans les blés, déjà fort élevés, et ce n'est qu'au retour qu'ils furent ramassés par nos soldats.

Je vous ai écrit fort à la hâte, demain je vous communiquerai ce que la journée m'aura apporté de faits nouveaux. — J. Baraton.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Jeu de nuit, un pêcheur a tiré de l'eau, à la hauteur de Notre-Dame, le cadavre d'un homme âgé

d'environ 50 ans, sans doute sous l'eau depuis longtemps, car il était en putréfaction.

Cet homme, de forte taille, n'avait que peu de cheveux et de favoris gris; il était vêtu d'un pantalon cuir-laine, gris, à carreaux, d'une blouse bleue et d'un gilet à manches, également bleu. Sa chemise était de toile, et ses bas moitié laine, moitié coton. Il portait des bottes.

On n'a trouvé sur lui ni argent, ni papiers, — sa chemise était couverte de sang. — On craint quelque crime. — L'autorité a ordonné l'autopsie; nous n'en connaissons pas le résultat.

Par suite d'un décret du 30 avril dernier, qui appelle à l'activité les jeunes soldats de la classe de 1858, M. le général commandant le département de Maine-et-Loire a arrêté que les 2,007 jeunes soldats formant le contingent du département devraient se rendre à Angers le 10 juin prochain, pour être passés en revue le 11, et partirait le 12 pour rejoindre les corps auxquels ils sont affectés.

Nous indiquons ci-dessous, avec les lieux de garnison, les corps qui se recrutent dans le département.

- 2° régiment d'infanterie de marine à Brest.
- Compagnie de dépôt de mécaniciens de la marine à Brest.
- Compagnie d'ouvriers marins à Lorient.
- 1^{re} compagnie d'ouvriers d'art. de marine à Brest.
- 2° régiment de carabiniers à Rambouillet.
- 3^e — de cuirassiers à Colmar.
- 1^{er} — de dragons à Lille.
- 9^e — de hussards à Moulins.
- 6^e — d'artillerie à Strasbourg.
- 11^e — — à La Fère.
- 2^e — du génie à Montpellier.
- 4^e escadron du train des équip. milit. à Vernon.
- 2^e compagnie d'ouvriers constructeurs des équipages militaires à Mustapha.
- 24^e régiment d'infanterie à Tlemcen (Afrique).
- 28^e — — à Lorient.
- 32^e — — à Phalsbourg.
- 53^e — — à Lons-le-Saulnier.
- 79^e — — à Besançon.
- 98^e — — à Alençon.
- 99^e — — à Uzès.
- 10^e bataillon de chasseurs à pied à Douai.
- 2^e régiment de zouaves à Oran.
- Infirmiers militaires de l'hôpital de Rennes.
- Idem. de Constantine.

Les jeunes soldats qui demanderont à entrer dans les infirmiers devront savoir lire et écrire.

Nous croyons devoir ajouter à ces indications que toute démarche faite par les familles pour obtenir l'admission des jeunes gens dans d'autres corps que ceux désignés ci-dessus, est complètement inutile. Cette répartition du contingent est absolument rigoureuse. (Maine-et-Loire.)

Le départ des jeunes gens de la classe de 1858 est fixé au 12 juin prochain. La rapidité des opérations du recrutement exige que les pères de famille prennent leurs précautions. Ceux qui veulent exonérer leurs enfants feront bien de s'en occuper immédiatement. Il est à désirer qu'ils se présentent avant la fin du mois, parce qu'il pourrait arriver que, s'ils attendent le dernier jour, c'est-à-dire le 6 juin, leurs enfants reçoivent des ordres de route et soient

Une lettre, je vous en supplie, une lettre!

Bien à vous,

BÉNÉDICT.

III. — ALEXIS A BÉNÉDICT.

Ah! pauvre, pauvre Bénédicte! quelle révélation est sortie du désordre de votre pensée!

Voilà donc votre secret connu! Ce que vous aviez caché à Juliette, au marquis, à moi votre ami, et sans doute aussi à vous-même, vous l'avez confessé, dans un de ces moments où la douleur arrache des aveux et où la parole s'échappe de l'âme sans passer par les lèvres...

Vous aimez la marquise de Montglars!

Et Félix n'avait pas tort de s'abandonner aux fureurs de la jalousie. Vous n'avez rien dit, mais il savait tout, parce qu'il était intéressé à deviner.

Quant à moi, je doutais; je me plaisais à penser qu'on vous avait calomnié; je vous voyais victime et non coupable; je vous entourais de l'aurole de la persécution. Votre chagrin se doublait et s'ennoblissait, à mes yeux, de ce qu'il avait d'immérité. Faut-il vous le dire? Depuis l'aveu que m'a apporté votre lettre, le marquis a grandi dans mon estime. Injuste, sa jalousie faisait de lui un tyran; fondée, elle en fait un homme qu'on doit plaindre; car il subit le plus affreux des supplices, une torture au-

près de laquelle la vôtre est un lit de roses. Vous, Bénédicte, votre solitude est embellie par la poésie: si vous vous croyez aimé, — et j'espère qu'il n'en est rien, — vous pouvez évoquer à tout instant une image chérie qui vous apparaît avec le sourire aux lèvres et des fleurs au front, vous pouvez emporter partout cet idéal presque divin et poursuivre ce dialogue sublime des âmes que ne séparent ni les temps ni les lieux. Mais lui, au contraire, il a devant lui la personne dont le cœur devrait lui appartenir; il la voit, il la tient en sa possession inquiète; il n'ose s'éloigner d'elle, et il se dit qu'à l'heure même où il est là, cette femme qu'il aime vous peut-être sa pensée, son affection, ses regrets à un absent.

Plaignez-vous donc, maintenant! Il y a ici deux amours et deux êtres malheureux; mais, supplice pour supplice, le vôtre est préférable...

..... Je reprends ma lettre; je m'aperçois que j'ai été bien sévère.

Je vais me rendre immédiatement chez M^{me} de Montglars. Tout ce qu'il sera possible de faire pour l'empêcher d'aller à ce bal, je le ferai, n'en doutez pas. Si l'intérêt que nous portons à la marquise n'a pas la même cause, puisse-t-il avoir le même résultat.

Votre ami,

ALEXIS.

IV. — BÉNÉDICT A ALEXIS.

Non, le marquis ne s'était pas trompé: cet amour que j'avais enfoui au fond de mon cœur et que vous venez de découvrir, je l'éprouvais et n'avais cessé de le combattre. Votre austerité de principes le condamne, mais votre bonté l'exusera. Vous ne pouvez, d'ailleurs, rien me dire que je ne me sois dit déjà. Dès le premier jour que je me suis senti atteint, j'ai sérieusement combattu. Quand j'ai cédé, ce n'a été qu'en m'imposant le silence. Il fallait que la nécessité de ce secret me fût démontrée pour que je ne me sois pas soulagé en vous faisant des confidences. Je me taisais, et ne croyez pas que je me sois plu à m'abandonner à cette passion fatale. Il n'y a pas eu un moment où je ne me sois efforcé de la surmonter. Au Casino même, quand je contemplais la marquise, il me semblait que mes regards étaient ceux d'un frère, et certes ils ne contenaient pas moins de pitié que d'amour.

C'est fini, je l'aime et je dois l'avouer. Oserai-je jamais, après cela me représenter devant vous?

Soyez indulgent, cher vicomte; ne m'accablez pas, puisque je souffre.

Je l'aime, c'est vrai. — Mais j'ose dire que pas une de mes actions, pas une de mes paroles, ne l'en a instruit.

exposés à n'être exonérés qu'après avoir rejoint leurs régiments. La question des formalités est toujours là; elle nécessite une perte de temps qui deviendrait préjudiciable en ce moment aux familles. Nous croyons être utile en donnant cet avis, et nous ne saurions trop engager les pères de famille à en profiter. (Idem.)

La direction générale des postes fait publier l'avis suivant:

Depuis le commencement des opérations militaires, il arrive journellement, et malgré tous les soins du service des postes, que des lettres adressées à des officiers, sous-officiers, ou soldats de l'armée d'Italie, sont retardées parce qu'elles ne portent pas d'indications suffisantes. Afin d'éviter ces retards, le public est prié de porter sur la suscription des lettres adressées à l'armée d'Italie, le numéro du régiment et, autant que possible, l'indication du corps d'armée auquel appartient le destinataire.

Nous lisons dans l'Union bretonne:

« On continue à fondre dans l'usine de M. Voruz des boulets nouveau modèle, dont la grande portée a déjà été expérimentée contre les Autrichiens.

« La fonderie Voruz livre à l'Etat 2,500 de ces boulets chaque jour. »

Le même journal ajoute:

« L'industrie de notre ville reçoit de la guerre une impulsion d'activité que nous devons signaler.

« Déjà nous avons dit que la construction de 62 chalands en tôle est confiée aux chantiers Gonin et Cie, Jollet et Bardin, et Dubigeon.

« Nous devons ajouter que nos sapeurs ont des commandes de la plus grande importance, que notre ville est appelée à faire des livraisons considérables de biscuit, et qu'enfin des demandes de foin pressé sont arrivées sur place pour l'approvisionnement de l'armée d'Italie. Les navires manquant pour transporter ce foin, il devra être dirigé par chemin de fer sur Marseille, où il sera embarqué pour Gênes. »

Pour chronique locale: P.-M.-E. GONET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berne, 26 mai, 8 heures 10 soir. — Trois dépêches de Lugano et de Bellinzona annoncent que Garibaldi a battu les Autrichiens et leur a pris des canons.

Le matin on entendait résonner le canon de Varese et sonner le tocsin de toutes les communes.

Marseille, 26 mai, 11 heures 15 minutes du soir. — Le Vesuvio, parti de Naples le 24, arrive ayant à bord de nombreux passagers, qui foient une collision en apparence imminente. La cour est divisée. Cependant le roi, appuyé par l'armée, se préparait à réprimer la révolution et à faire arrêter, dans le palais, de hauts personnages. On assure que le roi s'est prononcé pour la politique de neutralité. Il a été reçu des communications de la part des grandes puissances.

Vienne, 27 mai. — Un bulletin donne les détails suivants sur le combat de Montebello.

Quatre brigades de l'armée autrichienne ont été engagées contre tout le corps du maréchal Baraguey-

d'Hilliers et une brigade piémontaise; une réserve nombreuse avait en outre été amenée par le chemin de fer. Le succès de la bataille est satisfaisant. Les pertes des Autrichiens s'élèvent à 1,295 hommes parmi lesquels un général blessé, quatre commandants et 27 officiers.

Le bulletin fait l'éloge de l'infanterie ennemie, en ajoutant que l'artillerie et la cavalerie sont inférieures. — Havas.

VARIÉTÉS.

LES FOUILLES DE M. BEULÉ A CARTHAGE.

(Suite et fin.)

J'ai fait dégager jusqu'au sol l'abside la plus riche et une abside voisine. Le monument a 30 pieds de hauteur intérieurement. Les voûtes sont construites en petits matériaux, afin d'être plus légères: les murs qui les supportent sont en appareil régulier et comptent sept rangs d'assises. Toutes les pierres de l'abside centrale sont percées de trous de scellement, et le ciment rouge qui les recouvre encore en partie porte l'empreinte d'un revêtement de marbre, dont j'ai retrouvé mille débris. A cinq pieds au dessus du sol, un banc d'un mètre et demi d'épaisseur s'applique sur l'hémicycle, tourne avec lui et le rétrécit à sa base. Là, non-seulement le ciment est resté, mais les crampons qui attachaient le revêtement: ils sont en bronze, parce que le fer se rouille et tache le marbre, quand il ne le fait pas éclater. La terre était remplie de morceaux de porphyre, de serpentinite, de cipollin, de marbre blanc, de marbre veiné de Numidie avec toutes ses variétés. Ces morceaux sont taillés en forme de losanges, de carrés, de triangles, de baguettes: leurs bords sont arrondis ou évidés; ils formaient une riche mosaïque, avec de grands compartiments, à la façon romaine. Le dallage n'était pas moins magnifique, et je crois qu'on en découvrira quelque partie, conservée avec ses dessins.

L'abside voisine ne porte aucune trace de revêtement. Elle était moins somptueusement décorée par un enduit peint. A mesure que je faisais enlever les débris et les terres qui la remplissaient, je remarquais un affaissement considérable sur la droite, des fissures profondes dans la voûte. Bientôt je vis que les Arabes avaient pénétré jadis sous le sol et retiré les pierres de taille qui supportaient la voûte. L'éroulement était devenu imminent et ils s'étaient enfuis, en laissant entre deux pierres un coin en fer que j'ai retrouvé couvert de rouille. Tunis et tous les environs n'ont point d'autre carrière que Carthage. Les Arabes ont l'industrie de la taupe pour miner le sol; ils s'y glissent par des boyaux souterrains, suivent les murs en les démolissant et détruisent les monuments enfois sans même savoir ce qu'ils détruisent. Ici, la crainte les a écartés à temps, et ils n'ont causé la ruine que d'une petite partie de l'édifice. J'ai dû sacrifier ce qu'il était impossible de sauver, afin de préserver mes ouvriers.

Sur sa gauche, l'abside est bien conservée: elle n'offre de remarquable qu'une très petite armoire, creusée après coup dans le mur, fermée par une porte à triple scellement. Au milieu de l'abside s'élève un grand piédestal carré qui a dû supporter ou un groupe, ou une statue colossale. Voilà tout ce que m'ont permis de reconnaître des fouilles que ren-

daient chaque jour plus difficiles la profondeur des tranchées, la quantité de débris qu'il fallait transporter au loin, et surtout les éboulements. Je me suis arrêté, parce que les ressources d'un particulier ne peuvent suffire à une pareille entreprise. Il n'y a qu'un Etat qui puisse achever le déblayement d'un édifice qui compte cent soixante pieds de façade, et qui est enterré si complètement qu'on n'y pénètre que par les voûtes.

Quel est cet édifice? Quel nom convient il de lui donner? C'est ce que je n'ose décider, tant que le plan ne sera pas entièrement mis au jour. Il est d'époque romaine, cela est certain. Les caissons, le style de leurs ornements, les revêtements de marbre, leurs dessins, l'appareil général, le plan, tout annonce la main des Romains. Les sept absides juxtaposées font penser à une basilique; mais ces absides sont toutes de même largeur, et je soupçonne qu'elles terminaient autant de salles différentes, car les murs latéraux semblent établir une complète séparation que leur décoration inégale prouve encore.

La même objection se présente si l'on songe à une église, l'église de la Vierge, par exemple, qui était dans Byrsa et qui aurait pu n'être qu'une basilique transformée par le culte chrétien. D'ailleurs le piédestal, le banc circulaire et surtout l'élévation modérée du monument arrêtent une telle supposition. Il est impossible de ne donner que 7 mètres de hauteur, sous les voûtes, à une église qui aurait eu 31 mètres de largeur. Si, au contraire, on admet sept salles séparées, on a de belles proportions pour la vie privée. Je serais donc plutôt porté à croire que l'édifice que j'ai découvert est un édifice civil, le palais du préconsul, peut-être, qui devint plus tard le palais des rois vandales. Les renseignements topographiques que fournit l'histoire confirment cette supposition, aussi bien que les ruines que j'ai observées à fleur de terre dans tout le voisinage: petites chambres carrées, passages voûtés, grandes citernes, murs de clôture ou de soutènement, terrasses. On sent une réunion considérable de bâtiments propre à constituer un palais. On doit songer aussi à la bibliothèque publique. Un déblayement complet peut seul éclaircir cette question.

Ce qui est certain, c'est que la France possède dans l'enceinte même de Saint-Louis la ruine la plus belle et la mieux conservée qu'il y ait à Carthage. Je n'excepte que les citernes, monument d'utilité. Par une rare fortune, l'axe de cet édifice est l'axe de Saint-Louis, et l'abside centrale correspond exactement à la grille du jardin et à la porte de l'église; de sorte qu'en enlevant les terres on exhausserait Saint-Louis sur un soubassement de sept coupoles, qui semblent ne reparaitre au jour que pour lui former un piédestal grandiose. Les débris serviraient à terminer l'esplanade en avant de la grille, que j'ai déjà sensiblement étendue, afin qu'elle commande la plaine, la mer et une vue que ni Rome, ni Constantinople, ni Athènes ne surpassent en beauté. Un gouvernement seul peut achever, au prix d'un sacrifice bien léger pour lui, un travail dont le résultat est assuré d'avance. On ne remplira point les salles d'un musée, mais on donnera l'exemple de fouilles désintéressées qui ne se proposent d'autre but que le progrès de la science et l'honneur d'embellir un lieu illustre. Ce que la France a fait en Egypte, à Ninive, à Babylone, à Olympie, à Athènes, pourquoi ne le ferait-elle pas à Carthage, sur un territoire qui lui appartient? — Beulé.

On demande une personne pouvant cautionner en espèces 6 à 8,000 francs pour tenir un magasin à Paris. Le logement, que la personne soit mariée ou non, sera fourni gratuitement. — Ecrire à M. LAURANT, quai Bourdon, 51, à Paris. (267)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 20 au 27 mai 1889.

Le magnifique succès de l'emprunt de 500 millions a inspiré une grande confiance aux capitalistes, et de nombreuses affaires ont eu lieu sur la rente 3 0/0. L'abondance des petites souscriptions a déconcerté les projets des spéculateurs et déterminé des rachats. Mais ce qui a surtout contribué à soutenir les cours du 3 0/0, ce sont les demandes continuelles du comptant. Le prix actuel du 3 0/0 est trop avantageux, il offre un placement trop exceptionnel pour être délaissé par les capitaux. En effet, la rente cotée à 64 à l'approche de son coupon ne représente en réalité que 59 50, et donne un revenu de 3 0/0. Elle est donc descendue presque au niveau des valeurs les plus productives, tout en conservant sa supériorité, au double point de vue de la solidité et des facilités de réalisation.

Les tendances favorables et l'empressement du comptant se sont manifestés par la bonne tenue des prix, qui ont été à peu près constamment cotés à 10 et même 15 centimes au comptant plus haut qu'à terme. Les agents de change, au lieu d'acheter des inscriptions au comptant, font leurs achats à termes, se réservant d'escompter ensuite les ven-

Jamais dans l'ennui de l'exil je n'ai conçu l'idée coupable de lui écrire, de me rappeler à son souvenir. J'étais mort pour elle, je le savais bien; il me suffisait qu'elle fût vivante pour moi. Je n'ai donc pas franchi cette ligne rigoureuse où cesse le devoir. Ma pensée, je l'ai gardée; ma torture, je l'ai voilée. D'espoir, je n'en avais pas — je ne voulais pas en avoir.

Telle est ma déclaration sincère. Peut-être me rendra-t-elle votre estime, dont j'ai autant besoin que d'air et de lumière.

Quant à la position de M. de Montglars, permettez-moi de n'être pas de votre avis sur ce qu'elle a de cruel. A mon sens, le marquis est son propre ennemi. Devenu sérieux en prenant pour point de départ un jugement hâtif, il a, comme tout les hommes orgueilleux, exagéré des griefs qu'il n'a pas eu soin d'approfondir. Si, au lieu de se mettre de côté et de se déclarer étranger à l'existence de sa femme, il l'avait observée, étudiée avec discernement, il eût reconnu bien vite et très-facilement quelle âme noble et pure il y a chez la marquise. Pour être tout entière aux fêtes, elle n'en est pas moins irréprochable; c'est une étoile qui jette son rayon sans que l'éclat en soit jamais altéré. Par cette analyse patiente et réfléchie, M. de Montglars eût donc acquis la conviction qu'il s'était trompé. Il eût pu me réserver son ressentiment et ne

pas l'étendre à une femme qui a tous les droits à sa confiance. — Il est malheureux, dites-vous? — Ah! que j'envie son sort! Chaque jour il peut voir la marquise, lui témoigner son intérêt, lui prodiguer ses soins, et, s'il ne le fait pas, il est coupable. En présence d'une santé affaiblie, toute ombre ne doit-elle pas s'effacer? Quelle plus belle occasion de déployer de la générosité! Si j'étais M. de Montglars, je voudrais tomber aux pieds de cette poétique malade; je voudrais l'entourer de tendresse; je voudrais confesser mes torts et en obtenir le pardon. Celui qui a le nom de Maria dans la conscience, celui qui a livré tant de nuits au débordement des orgies, celui-là est-il bien venu de se faire accusateur?

Mais il ne m'appartient pas non plus d'accuser, et le silence que j'avais gardé jusqu'ici me convient seul. Je ne demande rien que l'oubli. Puisse mon nom, s'il a été la cause de discorde momentanée, périr dans la mémoire du marquis et de la marquise. Puisse surtout M. de Montglars retrouver la santé de son âge, reconquérir l'affection de son mari et accepter impunément des plaisirs cette distraction sans cesse variée qui remplit les jours et empêche le cœur de s'égarer!

BÉNÉDICT.

(La suite au prochain numéro.)

deurs. Voilà plus de trois semaines que cet état de choses se prolonge, et les escomptes ont commencé sur une très-grande échelle.

La Bourse la meilleure a été, celle d'aujourd'hui; la hausse, qui n'avait pu se faire jour sous l'influence des escomptes réitérés, et qui n'avait même pas obéi à l'impulsion favorable que la souscription à l'emprunt devait donner au marché, la hausse a répondu avec élan à l'éclatant fait d'armes dont le succès est connu depuis samedi dernier. Il n'est pas exact de présenter, comme on se complait à le faire si souvent, notre marché comme dépourvu complètement du sentiment national. Sans doute, la nature des capitaux est d'être timorés; souvent à l'excès; mais toutes les fois que l'occasion se présente

de glorifier le triomphe de notre politique et de nos armes, on voit la Bourse s'associer aux manifestations de l'opinion publique. La nouvelle de notre victoire à Montebello a donné de l'essor au mouvement ascensionnel, et porté la rente 5 0/0 au-dessus de 61. Elle a fermé à 61 50, c'est-à-dire dans les plus hauts cours qui aient été cotés cette semaine.

Le marché des actions a éprouvé des oscillations nombreuses. Il a suivi cependant le mouvement de la rente, et la plupart des chemins ont monté depuis huit jours. Voici les derniers cours cotés:

Orléans, 4175; Nord, 877 50; Nord nouveau, 745; Est, 597 50; Lyon, 775 75; Midi, 442 50; Ouest, 500; Autrichiens, 560; Lombards, 450.

Rien de nouveau sur le marché industriel. La Caisse de l'Industrie est fermée à 85 fr. A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 26 MAI

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 61 55.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 89 00

BOURSE DU 27 MAI

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 61 55

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 89 25.

GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le vendredi 10 juin 1859, à l'heure de midi.

1^o Une MAISON, située à la Pierre-Couverte, commune de Bagnaux, avec jardin, bassin, puits et un morceau de vigne; le tout contenant 16 ares 50 centiares, et joignant de deux côtés Normand, et d'un bout le chemin de Monet.

2^o Une autre MAISON, située au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux, consistant en deux logements, cour, latrines, puits, angar, et joignant en façade la grande route, d'un côté la maison de M^{me} Margain, d'autre côté une ruelle.

S'adresser au sieur ROUJOUX, propriétaire desdits biens, demeurant à Saumur, rue Saint-Nicolas, et audit M^e LEROUX. (263)

A VENDRE

1^o Une JOLIE MAISON, située à Saumur, quartier de la Croix-Verte, avec jardin, contenant environ 8 ares, où M. Fraimbault père faisait sa demeure.

2^o Deux petites MAISONS, situées sur les culées de l'ancien pont de la Croix-Verte, à Saumur.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (264)

A VENDRE

UNE MAISON,

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagnaux,

Dépendant de la succession de M. DAYEAU,

Composée de :

Deux chambres hautes, deux chambres basses, grenier sur le tout, cuisine, cave, écurie, pressoir, pompe, latrines, cour et jardin;

Et un clos de vigne rouge, en plein rapport, d'environ 55 ares; le tout se tenant.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (265)

A LOUER

Ensemble ou séparément,

DEUX MAISONS,

L'une faisant l'angle de la rue Royale, l'autre quai du Gaz, attenant à la première,

Vastes magasins, caves, écuries et remises.

S'adresser à M. DUVAU-GIRARD fils, qui y exploite le commerce des vins et eaux-de-vie. (266)

Etude de M^e TOUCHALEAUME,

notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE MAISON

Avec cour, jardin, remise et écurie, sise à Saumur, rue Cendrière et rue Bizard, à l'angle de ces deux rues.

S'adresser à M. COQUEREAU ou au notaire. (249)

Etude de M^e VAILLIER, huissier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

On fait savoir que dimanche prochain vingt-neuf mai courant, heure de midi, et jours suivants s'il y a lieu, au domicile du sieur Barthélemy Petit, à Château-Gaillard, commune de Turquant, il sera procédé, par le ministère de M^e VAILLIER, huissier à Saumur, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets mobiliers dont le détail suit :

Deux armoires en noyer, un buffet à deux corps, batterie de cuisine, draps, serviettes, chemises à usage d'homme et de femme, trente-deux poches vides, bois à brûler, bouteilles vides, fétailles, chaume, foin, un cheval avec ses harnais, une charrette et quantité d'autres objets.

On paiera comptant. (258)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIERE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 29 mai 1859, à onze heures, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, aux Grippes, commune du Vandelnay-Rillé, chez les sieurs CHESNEAU et RAVENAU, chausfourniers, à la vente publique aux enchères de toutes les marchandises, matériel et mobiliers dépendant de leur faillite, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Chevaux, 2 charrettes, 4 tombereaux, une carriole, harnais, 1,000 sacs en toile, grande quantité de pierres à chaux et de pierres taillées, pierres dures pour tombes et constructions, pavés, bois de charpente, 1,000 hectolitres de chaux hydraulique, matériel servant à l'exploitation, secrétaires, commodes, armoires, buffets, tables, linge, fléau et les poids, fûts et bouteilles vides, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE

POUR ENTRER EN JOUISSANCE DE SUITE,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Porte-

Neuve, n^o 3,

Composée d'un rez-de-chaussée, cave au-dessous, remise, écurie, cour et jardin, premier étage, grenier dessus, joignant M. Gauron et les jardins de MM. Bonnemère et Ganthier.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements. (246)

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A VENDRE ou A LOUER

Présentement,

UNE MAISON,

Rue Cendrière, 7.

S'adresser à M^{me} veuve RALLET.

A VENDRE

1^o Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2^o Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

A VENDRE

ENSEMBLE OU EN DÉTAIL,

Au gré des acquéreurs,

LA PROPRIÉTÉ DU CARREFOUR, Près le Chapeau, commune de St-Lambert-des-Levées,

Ayant appartenu à M^{lle} JAMET.

Pour visiter la propriété et pour traiter, s'adresser à M. CHASLE, greffier de Justice de paix à Saumur, rue des Payens, 14. (245)

A LOUER

UNE MAISON BOURGEOISE,

Rue Royale, n^o 11.

S'adresser à M. PONNEAU ou à M. SPIEAU, même rue, n^o 19. (259)

A CÉDER

Pour cause de départ :

1^o Lunette Bardou, objectif achromatique 00, 72; 2 oculaires célestes, 2 terrestres, support en cuivre, boîte en noyer fermant à clef.

2^o Appareil photographique Gaudio, en acajou, petit modèle; objectif achromatique, notices, produits chimiques n'ayant jamais servi, et boîte.

Le tout neuf et de qualité supérieure.

S'adresser au bureau du journal.

On demande à emprunter 5,000 francs.

S'adresser au bureau du Journal.

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE Jⁿ ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

ERNEST BOURDIN, éditeur, rue de Seine, 51.

EN VENTE :

GARTES SPÉCIALES

POUR SUIVRE LES OPÉRATIONS

DE LA GUERRE D'ITALIE

D'après le nouveau système de projection de M. J. BABINET, membre de l'Institut (Académie des sciences),

Dressées par A. VUILLEMIN, géographe.

TROIS CARTES DE LA GUERRE D'ITALIE

PARAISSENT SIMULTANÉMENT.

1^o Papier jésus, 72 centimètres sur 55, coloriée avec soin, prix : 1 fr. 50 c.

2^o Papier gr. raisin, 64 — — — — — 49 — — — — — prix : 1 —

3^o Un quart gr. jésus, 28 — — — — — 15 — — — — — prix : 50 —

Toutes ces cartes, gravées sur acier par les premiers graveurs de la capitale, sont entièrement neuves et paraîtront pour la première fois.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Fu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le